



Bien-être animal –

Comment l'Allemagne entend tirer avantage d'un inconvénient !

Pour souffler la première bougie de l'initiative « Tierwohl », le ministre fédéral de l'agriculture allemand, Christian Schmidt, n'a pas ménagé sa peine en communication tant Tierwohl se veut stratégique à plusieurs égards.

Face à une pression de la société sans commune mesure avec ce qui peut exister en France, l'action engagée vise à rapprocher l'ensemble des acteurs de la filière et les associations welfaristes sur un même et unique projet « bien-être » qui, en allemand, se dit « Tierwohl ».

Adossé à un budget de 33M€ pour 2015 et reposant sur le principe du "verbindlichen-Freiwilligkeit" (volontaire-obligatoire, qui peut conduire en une modification de la Loi Fédérale si de besoin), et en parfaite collaboration avec la démarche certificative QS qui est, rappelons-le, une cheville ouvrière siégeant au comité de pilotage de Tierwohl, l'initiative se décline en 10 enjeux parmi lesquels : amélioration des bâtiments pour le bien-être ; tendre vers la fin de certaines pratiques comme débecquage (en 2017), coupe des queues, destruction des poussins... ; formation ; bien-être à l'abattage ; information du consommateur ; internationalisation (UE, OCDE et OIE) ;

Sur l'internationalisation, afin d'éviter des contraintes par rapport à ses partenaires/concurrents, l'Allemagne compte bénéficier du soutien de ses pays satellites du Nord, le DK et NL (pour rappel, une déclaration commune des 3 a été présentée au Conseil des ministres de l'agriculture du 15 décembre 2014 sur la « protection des animaux ») pour, à la fois, faire partager ou imposer, c'est selon, ses vues à Bruxelles, mais aussi pour visser quelques orientations dans les enceintes internationales.

On comprendra mieux la montée en puissance des Parlementaires Européens Allemands qui, lors de la dernière ComAGRI du PE et, comme un seul homme, toutes familles politiques confondues, se sont clairement indignés de la réticence de la Commission pour exiger l'étiquetage obligatoire bien-être !!!

Un étiquetage en façade jugé nécessaire pour rassurer le citoyen-consommateur affirme le Ministre de l'agriculture Schmidt (rappelons que la demande de la société est importante) mais aussi un étiquetage qui se veut très patriotique, si l'on en croit ses propos : « Mit dem Label des Deutschen Tierschutzbundes werden – mittlerweile bundesweit – Produkte tierischen Ursprungs gekennzeichnet » qui, tout simplement, veut dire "Achetez Allemand !".

De facto, grâce aux brochures explicatives de l'étiquetage mis en avant par Tierwohl, le consommateur pourra clairement déterminer les produits labellisés bien-être allemand et ceux qui ne le sont pas et en tirer les conclusions qui s'imposent, à savoir :



Viande de poulet estampillée Tierwohl, c'est-à-dire allemande



Viande de poulet non allemande

Comme quoi, la preuve est bien donnée qu'il est possible de faire de l'étiquetage d'origine en utilisant une base juridique différente sans que personne n'y trouve rien à redire : pas plus le BVDF (la FICT Allemande) que la Commission Européenne ...

Pendant ce temps, la France, après avoir légiféré dans le cadre de la loi sur la consommation il y a plus de 2 ans (?!?!), attend toujours et encore, comme le stipule le texte « ... que la Commission européenne le déclare compatible avec le droit de l'Union européenne... »

Bien sûr qu'elle ne pourra pas le faire et donc, on regarde le train passer...